

AFFAIRE N° 41

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
POUR LA REFECTION DES TOITURES
DE LA MAIRIE ANNEXE DE LA BRETAGNE

André BOURGIN donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité a prévu cette année la réfection des toitures de la Mairie Annexe de la Bretagne.

Le programme des travaux d'aménagement est le suivant :

- réfection des toitures et des menuiseries,
- étanchéité.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 900.232.190 du Budget communal.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser :

- à lancer un appel d'offres ;
- à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ;
- en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, FINANCES, et ENTREPRISE MUNICIPALE émettent un avis favorable.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*

-